

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Viticulture n°15 du 10 juillet 2018



**Pluies du 02 au 09 juillet :**  
La séquence pluvio-orageuse du 02 au 05 juillet (voire jusqu'au 6 localement) a généré des cumuls très hétérogènes au sein du vignoble allant de 10 à près de 130 mm ! (maximum à Montbellet-71). Les secteurs les plus arrosés sont le Mâconnais, la Côte de Nuits et la Nièvre. L'Yonne et le Jura ont été globalement moins concernés.

#### Prévisions du 11 au 16 juillet :

Des conditions anticycloniques se maintiennent jusqu'à vendredi. Une dégradation orageuse semble se dessiner pour le week-end avant le retour à nouveau vers un temps sec. Les températures maximales oscillent entre 26 et 31°C.

Source Météo France

## ENQUETE SATISFACTION BSV VIGNE : VOTRE AVIS COMPTE !

**Merci de nous donner votre opinion sur le BSV Vigne en répondant à cette enquête à destination des professionnels et techniciens.**

**Cliquez sur le lien ci-dessous (ou recopiez le dans votre barre d'adresses) :**

<https://goo.gl/forms/ziBnfrzaex3PgYPr1>

## STADES

Dans la plupart des parcelles du réseau Bourgogne Franche-Comté, les grappes sont encore au stade fermeture. Dans les situations les plus précoces, de rares premières baies vérees sont observées, toutefois on ne peut pas encore parler d'enclenchement de la véraison. Dans les situations les plus tardives, la fermeture de grappe est maintenant atteinte.

**Grêle :** l'épisode pluvio-orageux du 03 juillet a été accompagné de grêle dans certains secteurs. **Le Mâconnais a été le vignoble le plus touché** avec notamment les communes de Cruzille, Bissy La Maconnaise, Lugny, Saint Gengoux de Scissé, Azé, Peronne, Viré Clessé, Plottes, Mancey, Vers, Boyer ... Les dégâts vont de quelques baies touchées à plus de 80 % de perte. Ce sont au total plus de 2000 ha des vignobles du Nord Maconnais qui ont été impactés par cet orage de grêle. En Côte d'Or, Premeaux et Nuits Saint Georges en Côte de Nuits ainsi que Chaux en Hautes Côtes de Nuits ont été les communes les plus affectées avec des dégâts atteignant jusqu'à 50%; Beaune a aussi été concernée très localement.

## MILDIOU

**240 parcelles** ont été observées **lundi 09 juillet** sur le réseau BSV.

### Situation et état des contaminations en cours :

**Dans la plupart des parcelles du réseau, aucune évolution n'a été notée aussi bien sur feuilles que sur grappes.** Très localement, une sortie de taches faible a été notée au cours de la semaine dernière dans l'Yonne (Auxerrois). Dans le vignoble du Jura (secteur centre et particulièrement Passenans) cette sortie a été forte. Dans les 2 cas, il s'agit principalement de parcelles déjà touchées par le mildiou ou se situant à proximité de celles-ci, dans des situations fortement humides (rosées persistantes).

**Cependant, la situation qui vient d'être décrite correspond aux observations d'hier et est susceptible d'évoluer dans les jours à venir.** En effet, les contaminations consécutives aux pluies de la semaine dernière devraient commencer à s'exprimer dans les prochains jours sur le feuillage. Un état des lieux plus précis pourra être fait en fin de semaine.

### Evaluation du risque mildiou :

**A l'exception des quelques évolutions décrites dans les 2 derniers BSV, c'est le *statu quo* dans la plupart des parcelles depuis plus de 2 semaines. Les pluies de la semaine dernière ont permis de réactiver le mildiou et l'expression des symptômes à venir dépendra de plusieurs paramètres :**

- nombre de jours de pluie (3 à 4 dans le vignoble) et cumuls d'eau
- état sanitaire des parcelles et de leur environnement
- type et qualité de protection au cours de ces épisodes (pénétrants ou contacts, protection récente ou non)

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

A partir de fermeture, la sensibilité des grappes décroît jusqu'à début véraison. L'expression de rot-brun peut encore progresser, particulièrement dans les parcelles déjà dégradées et dans les vignes les plus tardives qui n'étaient pas à fermeture de grappe complète au moment des contaminations.

## OÏDIUM

231 observations (hors TNT) sur grappes ont été effectuées sur le réseau BSV.

- la présence d'oïdium est détectée dans quelques nouvelles parcelles avec une proportion de situations indemnes qui passe de 88 % lundi dernier à 85 % hier. Le Mâconnais et le Jura (centre et sud) sont les plus concernés.

- aucune évolution n'a été constatée dans les vignobles de l'Yonne et de la Nièvre qui demeurent très sains. En revanche, la maladie a progressé dans un certain nombre de situations déjà touchées qui sont principalement des parcelles de Chardonnay à fort historique situées en Côte de Beaune et dans le Mâconnais.

Malgré des conditions climatiques favorables au champignon et un risque fort annoncé en début de campagne par le modèle SOV, la **situation demeure à ce jour relativement saine au regard du stade de la vigne**.

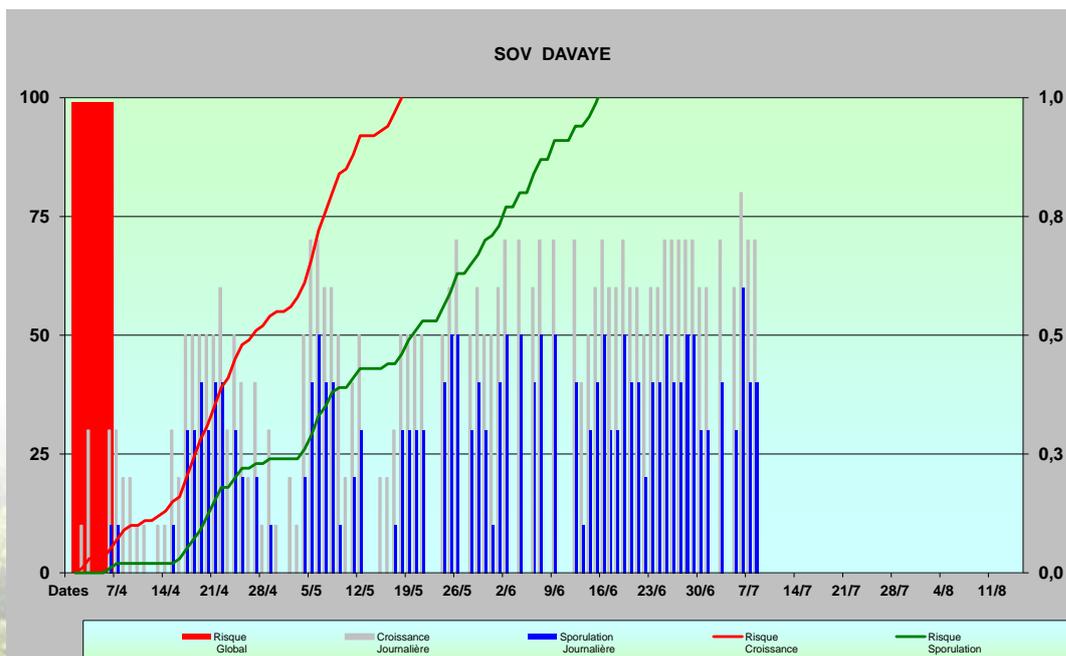
La majorité des parcelles ont atteint ou dépassé la fermeture de grappe, stade à partir duquel la probabilité d'avoir de nouvelles contaminations diminue.

### Rappel pour la gestion de l'oïdium en fin de campagne :

**Un bilan sanitaire doit être réalisé dans chaque parcelle en fin de rémanence du traitement effectué à fermeture (10 à 14 jours après fermeture selon la nature du fongicide utilisé), soit à partir de cette semaine dans de nombreuses parcelles :**

- si absence d'oïdium : fin de risque de contaminations significatives sur grappes.
- si présence **même faible** d'oïdium (quelques baies) : le risque de progression de la maladie persistera jusqu'à l'enclenchement de la véraison.

Le comptage bilan sera effectué sur 100 grappes réparties sur l'ensemble de la parcelle. Cette observation devra être particulièrement méticuleuse et concerner **toutes** les parcelles de l'exploitation pour que la règle de décision puisse être appliquée.



### BLACK-ROT

Les symptômes demeurent toujours très rares, aussi bien sur feuilles que sur grappes.

**Les grappes sont dans leur période de grande sensibilité jusqu'à début véraison et le risque black-rot doit toujours être pris en considération essentiellement en secteurs à historique.**

### VERS DE GRAPPE

**2<sup>ème</sup> génération** : à l'exception des secteurs tardifs, le vol de cochylis est maintenant terminé ou en passe de l'être. Les prises d'Eudémis demeurent nulles à modérées selon les sites.

73 observations d'œufs de tordeuses ont été effectuées sur des parcelles d'alerte du réseau et ont révélé **une activité de ponte nulle à très réduite**. Dans 68 parcelles, aucun œuf n'a été détecté. De rares œufs (1 à 2%) ont été découverts dans 5 parcelles du réseau (3 dans l'Yonne et 2 dans le Mâconnais Sud). De très rares perforations sont notées à ce jour.

### CICADELLES DE LA FLAVESCENCE DOREE

**3<sup>ème</sup> traitement** : voir message réglementaire n°4 ci-joint

- **Stratégie 3-1 dans le Jura** :

**o viticulture biologique** : les observations, de ces derniers jours, des populations de cicadelles (larves) restantes ont mis en évidence une efficacité des deux premiers traitements sauf dans les parcelles avec présence du cépage Trousseau. En conséquence le 3<sup>ème</sup> traitement n'est obligatoire du 05 au 09 juillet que dans les parcelles où le cépage Trousseau est présent.

**o viticulture conventionnelle** : le 2<sup>ème</sup> traitement a dû être réalisé entre le 25 et le 29 juin 2018. Pour le 3<sup>ème</sup> traitement, information dans le prochain message réglementaire.

- **En parcelles de vignes-mères de greffons et de porte-greffes**, la stratégie insecticide repose sur l'application de 3 traitements. Le 3<sup>ème</sup> traitement doit être réalisé entre le 16 et le 20 juillet 2018.

- **En pépinières**, la lutte sera maintenue en continu jusqu'à la disparition des adultes.

### COCHENILLES

Dans les parcelles concernées par ces ravageurs, les essaimages se poursuivent en tous secteurs pour les cochenilles lécanines et floconneuses.





## DEPHY TOUR

**En juillet, les viticulteurs des groupes DEPHY de Bourgogne Franche-Comté et du Grand Est vous ouvrent leurs portes !**

Ces collectifs constitués d'une dizaine de viticulteurs volontaires testent et développent des systèmes économes en produits phytopharmaceutiques depuis 2010. Vous aurez ainsi la possibilité de découvrir leurs pratiques, d'échanger sur les vôtres et peut-être repartirez-vous avec de nouvelles inspirations pour vos propres exploitations.

**Ces groupes sont accompagnés par différentes structures** : chambres d'agriculture, associations d'agriculteurs bios, coopératives, interprofession... Pour cet événement, toutes travailleront ensemble pour vous proposer des journées qui vous correspondent.

**Au total, 10 portes-ouvertes auront lieu entre le 12 et le 26 juillet 2018.** De la gestion de l'enherbement à l'utilisation d'OAD, en passant par les engrais verts, les produits de biocontrôle ou encore les stratégies sans CMR : les thématiques abordées seront variées !

Ces journées seront réparties sur les départements de l'Aube, de la Marne, du Haut-Rhin et de la Meurthe-et-Moselle pour le Grand Est et de l'Yonne, de la Côte d'Or, de la Saône et Loire et du Jura pour la Bourgogne Franche-Comté.

**[Téléchargez le programme](#) pour connaître les dates, lieux et thématiques de chaque porte-ouverte !**

### **Prochain BSV : mardi 17 juillet**

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne, IFV, GIE BFC-Agro et CA39/SVJ à partir des observations réalisées par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Service Régional de l'Alimentation, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Oenophyt, Soufflet Vigne, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Espace Vigne, Vitagri, Bio Bourgogne, Vignerons de Buxy, Lycées viticole de Beaune et Davayé, Interval, Interbio, Château de Santenay, Terre Comtoise, Axvigne, Interval, Coteaux de Champlitte, Société de Viticulture du Jura**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto

Action **co-pilotée** par le **Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Avec la participation financière de : Établissement public du ministère de l'Environnement